

SOUS EMBARGO JUSQU'AU
20 mars 2019, 14 h 15
Finances 19-2400

LE BUDGET 2019-2020 REPRÉSENTE LE JUSTE ÉQUILIBRE POUR LA SASKATCHEWAN

« Le budget équilibré, 2019-2020, représente le juste équilibre pour la Saskatchewan », a déclaré la ministre des Finances, madame Donna Harpauer, lorsqu'elle a déposé aujourd'hui le budget provincial 2019-2020. « Cette année, le budget prévoit un juste équilibre en apportant un plus grand soutien à la santé mentale et aux familles vulnérables, tout en augmentant le financement des salles de classe et en améliorant la sécurité routière. »

« Ce budget ne contient aucune nouvelle taxe ni augmentation de taxes, constituant, ainsi, un juste équilibre pour appuyer la vigueur de notre économie. Il présente un équilibre entre la grande nécessité d'investissements et la gestion soigneuse des dépenses afin de réaliser un budget équilibré, abordable et viable, aujourd'hui et au cours des prochaines années. »

Le budget équilibré 2019-2020 prévoit un excédent de 34,4 millions de dollars. Des surplus encore plus importants de 49 millions, 72 millions et 84 millions de dollars, respectivement, sont projetés au cours des trois prochains exercices financiers.

La dette opérationnelle du gouvernement n'augmentera pas en 2019-2020. Les revenus devraient atteindre 15,03 milliards de dollars, soit une hausse de 782 millions de dollars, ou 5,5 p. 100, par rapport au budget de l'an dernier. Pour ce qui est des dépenses, elles sont projetées à 14,99 milliards de dollars, ce qui représente 382 millions de dollars, ou 2,6 p. 100 de plus que celles du budget précédent.

Investir dans la santé

L'investissement total en santé, en 2019-2020, est censé atteindre 5,89 milliards de dollars, une augmentation de 123 millions de dollars, ou 2,1 p. 100, par rapport au budget de l'an dernier. Dans le présent budget, un financement de fonctionnement de 3,6 milliards de dollars est destiné à l'Autorité de la santé de la Saskatchewan, soit une hausse de 113 millions de dollars, ou 3,2 p. 100, comparativement à l'an dernier.

Madame Harpauer a précisé que le budget 2019-2020 met un accent particulier sur la santé mentale. Le financement axé sur les initiatives ciblées en santé mentale et en toxicomanie augmente de presque 30 millions de dollars, dans le présent budget, pour atteindre un total de presque 402 millions de dollars. Il s'agit du plus grand engagement jamais pris à l'égard des services en santé mentale, en Saskatchewan, et comprend le financement de plus de 140 nouveaux lits pour le traitement des maladies mentales et de la toxicomanie.

Le budget 2019-2020 prévoit aussi une hausse de 700 000 \$ des prestations de financement individualisé en matière d'autisme, augmentant la prestation annuelle de 4000 \$ à 6000 \$ pour les autistes de moins de six ans.

Le présent budget prévoit aussi des dépenses en immobilisations dans le domaine de la santé, dont des fonds pour la phase design avant la construction d'un nouvel hôpital Victoria, à Prince Albert. Ce budget investit aussi dans la planification d'un nouvel hôpital à Weyburn.

Soutenir les aînés

Le budget 2019-2020 continue d'améliorer les soins pour les personnes âgées en investissant dans le remplacement du Northland Pioneers Lodge, à Meadow Lake, concrétisant ainsi l'engagement du gouvernement de remplacer 13 établissements de soins de longue durée pour les aînés, dans l'ensemble de la province. Dans ce budget, les soins à domicile sont mieux soutenus afin d'aider les personnes à vivre de façon sécuritaire dans leur propre maison, aussi longtemps que possible, grâce aux soins interconnectés dans le cadre du programme *Connected Care*.

Le budget 2019-2020 prévoit aussi 1,1 million de dollars, soit une augmentation de plus de 660 000 \$, au programme *Premier lien* de la Société Alzheimer.

Investir dans les services sociaux

Le budget 2019-2020 consacre 1,43 milliard aux services sociaux et à l'aide sociale, ce qui représente une hausse de 51,4 millions de dollars, ou 3,7 p. 100, par rapport à l'an dernier. Il prévoit aussi une augmentation de plus de 27 millions de dollars pour soutenir les enfants et les familles à risque. Les organismes communautaires, et ceux qui offrent des services aux enfants et aux familles ainsi que du soutien aux personnes ayant des déficiences intellectuelles, recevront 5,9 millions de dollars de plus en 2019-2020.

Le budget accorde également 6,6 millions de dollars supplémentaires à l'appui des adultes ayant une déficience intellectuelle, et 1,4 million de dollars en prestations supplémentaires mensuelles, pour les familles d'accueil ayant suivi une formation.

Investir dans l'éducation

Le budget, 2019-2020, investit dans l'éducation de nos enfants, soit en tout 3,28 milliards, comprenant une hausse de plus de 19 millions par rapport à l'an dernier. Les divisions scolaires de la Saskatchewan recevront 1,9 milliard de dollars en financement de fonctionnement durant l'année scolaire 2019-2020, représentant une augmentation de plus de 26 millions sur douze mois.

« Dans le présent budget, le financement des divisions scolaires augmente, mais les taux de l'impôt foncier pour l'éducation demeurent inchangés », a indiqué la ministre Harpauer. « Ce budget comporte plus de 72 millions de dollars pour les garderies, rendant possible l'offre de plus de 16 700 places en garderie dans l'ensemble de la province. Il s'agit de 7000 places supplémentaires depuis 2007-2008. »

Le financement accordé au ministère de l'Enseignement supérieur dépasse 727 millions de dollars dans le budget 2019-2020. De ce montant, plus de 672 millions en subventions d'exploitation et d'immobilisation sont destinés aux établissements postsecondaires dont presque 88 millions au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan.

Investir dans les collectivités et la sécurité communautaire

Afin d'améliorer la sécurité aux intersections routières, le budget 2019-2020 accorde 13 millions de dollars à la première étape du programme quinquennal de 65 millions de dollars nommé *Enhanced Intersection Safety Program*. Ce programme améliorera, dans toute la province, la signalisation, les lignes de visibilité, l'éclairage et autre dispositif de sécurité tel que les bandes rugueuses aux intersections.

En outre, le budget alloue plus de 60 millions de dollars à des projets routiers d'élargissement à quatre voies et de voies de dépassement. Dans l'ensemble, le budget, 2019-2020, prévoit des fonds pour l'amélioration d'environ 1000 kilomètres de routes dans notre réseau routier.

Le budget 2019-2020 comprend également plus de 15 millions de dollars pour continuer à financer 128 postes d'agents de police municipaux ainsi que des initiatives ciblées de services de police dans l'ensemble de la province. Une hausse de 1,1 million de dollars a été allouée à la formation policière en matière de détection de la conduite avec capacités affaiblies par les drogues.

Le budget 2019-2020 prévoit plus de 251 millions en partage des recettes municipales, soit une hausse de 10,5 millions de dollars par rapport à l'an dernier.

« En collaboration avec le secteur municipal, la province a élaboré une nouvelle formule fondée sur les revenus générés par trois quarts d'un point de pourcentage de la taxe de vente provinciale », a ajouté la ministre Harpauer. « Depuis 2007-2008, le partage des recettes municipales a presque doublé pour atteindre une hausse dépassant 124 millions de dollars. »

En plus du partage des recettes, du financement des infrastructures et d'un certain nombre d'autres subventions et initiatives, le budget 2019-2020 accorde plus de 437 millions de dollars au soutien provincial direct aux municipalités provenant de multiples ministères dans l'ensemble du gouvernement. Ce montant représente une hausse de 25,4 millions de dollars, ou 6,2 p. 100, comparativement à l'an dernier.

Le budget 2019-2020 consacre aussi 211 millions de dollars à des investissements ciblés qui bénéficieront aux Premières Nations et aux Métis, aux collectivités, aux entreprises et aux organismes, soit une augmentation de 4,7 p.100 par rapport à l'exercice précédent.

Le présent budget prévoit une augmentation de 2,25 millions de dollars, pour atteindre la somme totale de 27 millions de dollars, en soutien aux prestations du programme SARCAN de collecte des contenants de boissons et de recyclage.

Changements fiscaux

Le budget 2019-2020 contient de nouveaux crédits d'impôt non remboursables pour les pompiers volontaires et les premiers intervenants médicaux volontaires qui visent à protéger et à aider leurs concitoyens saskatchewanais quand ces derniers en ont le plus besoin.

À compter de l'année d'imposition 2020, les personnes ayant effectué au moins 200 heures de service volontaire, au cours d'une année, pourront bénéficier d'un crédit d'impôt de 3000 \$.

Le budget comprend aussi des mesures qui permettront aux Saskatchewanais de tirer un rendement juste et équilibré de leur potasse.

« Le paiement de base de la taxe sur la production de potasse vise à fournir un simple paiement uniforme par tonne de potasse vendue », a affirmé la ministre Harpauer. « Toutefois, cette mesure a été graduellement érodée par des déductions encore existantes, autorisées. Pour remédier à cette situation, le calcul de la taxe sur la production de potasse sera simplifié en éliminant ces déductions dès le 1^{er} avril. »

« Le présent budget atteint aussi le juste équilibre en investissant un total de 2,7 milliards de dollars dans les hôpitaux, les écoles, les routes et autoroutes, les infrastructures municipales et les infrastructures des sociétés d'État afin de répondre aux besoins d'une population grandissante et une économie croissante; tout en veillant à ce que la dette soit gérée de façon responsable. Le budget, 2019-2020, fait partie de notre plan gouvernemental consistant à continuer dans la voie d'un équilibre budgétaire dans les années à venir et à soutenir les investissements nécessaires dans des services gouvernementaux de grande qualité pour tous les Saskatchewanais. »

-30-

Renseignements :

Jeff Welke
Ministère des Finances, Regina
Téléphone : 306-787-6046
Courriel : jeff.welke@gov.sk.ca
Tél. cell. : 306-536-1185